NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Budget principal et budgets annexes

Sommaire

Page 2 : Introduction

Page 2 : Le cadre général du Compte Administratif – Section de fonctionnement et d'investissement

Compte administratif du budget communal

Page 3 : La section de fonctionnement – Les dépenses
Page 4 : La section de fonctionnement – Les recettes
Page 4 : La capacité d'épargne et de désendettement
Page 4 : La section d'investissement – Les dépenses
Page 5 : La section d'investissement – Les recettes
Page 5 : Le résultat global
Eléments de compréhension de la section de fonctionnement
Page 5 : Les dépenses de fonctionnement
Page 6 : Le FPIC
Page 6 : Les recettes réelles de fonctionnement
Page 6 : La DGF
Eléments de compréhension de la section d'investissement
Page 7 à 9 : Les dépenses d'équipement
Page 10 : La dette

Compte administratif des budgets annexes

Page 11 : Vue générale des budgets annexe
Le budget EAU
Page 11 : Section de fonctionnement – Dépenses et Recettes
Page 12 : Section d'investissement – Dépenses et Recettes
Page 12 : Eléments de compréhension
Page 12 : Le budget du Lotissement du Perret
Page 12 : Le budget du lotissement du clos de l'Aiguille Verte
Page 12 : Le budget du collectif du Clos de l'Aiguille Verte

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : https://mairie-combloux.fr/

Le cadre général du Compte Administratif

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public, le responsable de la trésorerie de Sallanches.

Les comptes administratifs ont été votés lors du conseil municipal le 28 février 2022.

La section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des biens communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

La section d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée au projet de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule….
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes :
    - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à la réfection d'un éclairage public…)
    - Le FCVTA qui est une compensation de l'Etat à la commune à un taux forfaitaire de 16.404% des dépenses réelles d'investissement.
    - Les recette dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement)
    - L'excédent de fonctionnement capitalisé

Compte administratif du Budget Principal

A : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses

Chapitres	Principaux postes	Montants réalisés en 2021 (en € TTC)	Montants réalisés en 2020 (en € TTC)	Variation	%
Charges à caractère général	Eau, électricité, combustibles, carburant Fournitures administratives, scolaires, d'entretien de bâtiments, entretien matériels, bâtiments, maintenance, primes d'assurances Frais d'affranchissement, de télécommunications , de communication, cotisations diverses Taxes foncières, taxe sur les véhicules	2 375 212,40 €	2 126 054,49 €	249 157,91 €	11,72%
Charges de personnel	Salaires et charges, cotisations assurances du personnel, médecine du travail	2 817 007,47 €	2 645 610,54 €	171 396,93 €	6,48%
Atténuation de produits	FNGIR FPIC	412 450,00 €	408 984,00 €	3 466,00 €	0,85%
Charges de gestion courante	Indemité des élus, contributions aux syndicats (SIVU du Jaillet, SIVOM du Jaillet), au service incendie départemental SDIS, subventions aux associations, au CCAS, admissions en non valeur,	1 660 336,97 €	1 881 955,86 €	- 221 618,89 €	-11,78%
Charges financières	Intérêts des emprunts	227 193,02 €	249 460,35 €	- 22 267,33 €	-8,93%
Charges exceptionnelles	Titres annulés - Bons 2021	41 579,72 €	5 952,63 €	35 627,09 €	598,51%
Dotation aux amortissements		270 898,25 €	313 964,47 €	- 43 066,22 €	-13,72%
Valeur net comptable des éléments cédés		97 649,26 €	47 683,09 €	49 966,17 €	104,79%
Dotation aux provisions			30 000,00 €	- 30 000,00 €	-100,00%
TOTAL DES DEPENSES		**7 902 327,09 €**	**7 709 665,43 €**	**192 661,66 €**	2,50%

Les recettes

Chapitres	Principaux postes	Montants réalisés en 2021 (en € TTC)	Montants réalisés en 2020 (en € TTC)	Variation	%
Résultat reporté		709 451,85 €	382 946,85 €	326 505,00 €	85,26%
Atténuations de charges	Remboursement de traitement	67 162,26 €	88 129,61 €	- 20 967,35 €	-23,79%
Produit des services, du domaine et ventes diverses	Recettes cantines, crêche, plan d'eau	697 644,51 €	766 046,62 €	- 68 402,11 €	-8,93%
Impôts et taxe	Impôts locaux, taxe additionnelles, taxe de séjour, des remontées mécaniques, taxe edf..	7 668 885,29 €	6 988 929,99 €	679 955,30 €	9,73%
Dotations, subventions	Dotation forfaitaire, compensations, fonds genevois..	619 768,52 €	628 466,39 €	- 8 697,87 €	-1,38%
Autres produits de gestion	Revenus des immeubles, secours sur pistes..	173 322,11 €	475 085,57 €	- 301 763,46 €	-63,52%
Produits exceptionnels	Cessions	102 492,08 €	35 530,68 €	66 961,40 €	188,46%
Reprises sur provisions			3 000,00 €	- 3 000,00 €	-100,00%
TOTAL DES RECETTES		**10 038 726,62 €**	**9 368 135,71 €**	**670 590,91 €**	7,16%

B : SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Chapitres	Montants réalisés en 2021 (en € TTC)	Montants réalisés en 2020 (en € TTC)	Variation
Déficit antérieur reporté	1 055 976,06 €	1 981 538,47 €	-87,65%
Remboursement capital de la dette	902 830,10 €	854 119,18 €	5,40%
Subvention d'équipement	3 270,60 €		
Dépenses d'équipement	2 246 150,67 €	1 355 495,84 €	39,65%
Autres immobilisations financières	- €	300 000,00 €	
Autres dépenses	159 384,28 €	99 215,31 €	37,75%
TOTAL DES DEPENSES	**4 367 611,71 €**	**4 590 368,80 €**	-5,10%

Les recettes

Chapitres	Montants réalisés en 2021 (en € TTC)	Montants réalisés en 2020 (en € TTC)	Variation
Excédent de fonctionnement capitalisé	971 399,61 €	1 614 657,75 €	-66,22%
Amortissement	270 898,25 €	313 964,47 €	-15,90%
FCTVA	201 822,00 €	254 718,00 €	-26,21%
Taxe d'aménagement	864 376,57 €	645 858,43 €	25,28%
Subvention	100 263,60 €	141 460,00 €	-41,09%
Emprunt et cautions	2 503 123,00 €	75 550,00 €	96,98%
Immobilsiations corporelles	27 787,89 €		
Autres immobilisations financières	300 000,00 €	440 000,00 €	-46,67%
Produit des cessions	97 649,26 €	48 184,09 €	50,66%
TOTAL DES RECETTES	**5 337 320,18 €**	**3 534 392,74 €**	33,78%

Le résultat global

A la fin de l'exercice 2021, le compte administratif du budget général fait apparaître un résultat de clôture de 3 106 108,00 € se décomposant comme suit :

Section	Résultats reportés 2020 (a)	Résultat d'exécution 2021 (b)	Résultat de clôture 2021 (a) + (b) = (A)	Solde de restes à réaliser (B)	Résultats cumulés 2021 (A+B)
Fonctionnement	709 451,85 €	1 426 947,68 €	2 136 399,53 €		2 136 399,53 €
Investissement	- 1 055 976,06 €	2 025 684,53 €	969 708,47 €	- 223 422,19 €	746 286,28 €
Total	- 346 524,21 €	3 452 632,21 €	3 106 108,00 €	- 223 422,19 €	2 882 685,81 €

Ce résultat s'explique en raison des recettes exceptionnelles encaissées au titre des taxe additionnelles aux droits de mutation, mais aussi à la réalisation d'un emprunt de 2 500 000 €.

Ce résultat qui sera repris au budget 2022, permettra de poursuivre les investissements structurants commencés en 2021 et de limiter le recours à l'emprunt sur l'année 2022, ce qui permettra un désendettement.

C : ELÉMENTS DE COMPRÉHENSION

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 2,50 %.

Plus précisément, les **charges à caractère général** ont augmenté de 11,72%. En raison de la fermeture des remontées mécaniques, des dépenses inhabituelles ont été réalisées pour maintenir une activité au pied des pistes. Pour permettre une ouverture partielle de la

station, la commune a réglé à la SEM des Portes du Mont-Blanc la somme de 128 k€. Le poste d'acquisition de fournitures a connu une augmentation assez conséquente. Les charges à caractère général représentent 31,53 % des dépenses réelles.

Les charges de personnel constituent le 1er poste de dépenses puisqu'elles représentent 37,39% des dépenses réelles. Elles ont augmenté de 6,48 % entre 2020 et 2021. Il convient de déduire de ces dépenses les remboursements de traitement reçus pour un montant de 67 162,26 €. Considérant les nombreuses compétences exercées par la commune (services techniques, voirie, eau, enfance, petite enfance, bibliothèque, urbanisme, musique, etc.) ce ratio de 37,39 % est un très bon ratio. Il est à noter plus particulièrement l'impact de la situation sanitaire, qui a généré de nombreux arrêts maladie, nécessitant des remplacements. Ainsi, le poste de dépenses ayant connu la plus forte variation est celui des emplois contractuels (457 629€ réalisés en 2021 contre 368 506€ en 2020). Celui des agents titulaires est néanmoins contenu et bien maîtrisé (1 426 344€ en 2021 contre 1 407 850€ en 2020).

Les autres charges de gestion courante ont baissé de 11,78 %. Le remboursement du dernier emprunt souscrit par le SIVU Espace Jaillet (et remboursé exclusivement par la commune de Combloux) pour constituer le capital de la SEM est arrivé à terme en 2020. La participation versée par la commune au SIVU Espace Jaillet a baissé de 197 k€.

Le fonds de péréquation (FPIC) inscrit dans le chapitre Atténuation de produit a été mis en place en 2012. Le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontal pour le bloc local (communes et intercommunalités). Il consiste en un prélèvement des ressources de certaines communes et intercommunalités pour un reversement en faveur de communes et intercommunalités moins favorisées.

EVOLUTION DES PRELEVEMENTS DE L'ETAT (FPIC)									
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
51 815 €	33 948 €	73 281 €	109 335 €	178 513 €	214 720 €	200 796 €	204 070 €	207 861 €	211 327 €

Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement (hors opérations exceptionnelles : cessions) ont augmenté de 3,10 %.

Le produit des impôts locaux représente 65,55 % des recettes réelles de la collectivité. Le produit de 2021 est de 6 048 435 €, en progression de 3,25 % par rapport à 2020. Ce taux montre une évolution dynamique des bases d'imposition. Il est rappelé que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2016

Les impôts indirects représentent 18,20 % des recettes réelles de la collectivité. On peut remarquer les recettes exceptionnelles des taxes additionnelles aux droits de mutation. L'année 2021 a connu une augmentation de 85,67% de ces recettes, pour se fixer à un montant inédit de 1 238 363,74€. Ces recettes ont largement compensé l'absence de perception de la taxe sur les remontées mécaniques (130 000€ en moyenne annuelle). De plus, il est à noter le record de perception de la taxe de séjour, malgré le contexte sanitaire et la baisse de fréquentation, avec un montant de 188 383,82€ de recettes. Cela s'explique par le nouveau mode de perception, à la nuitée, sur l'ensemble de l'année et par le reversement automatique, via les plateformes de location touristique, de cette recette.

IMPOTS INDIRECTS	2021	2020	Variation
Droit de place et stationnement	57 265,00 €	3 240,75 €	1667,03%
Taxe sur l'électricité	113 315,73 €	127 882,27 €	-11,39%
Taxe de séjour	188 383,82 €	161 211,18 €	16,86%
Taxe sur les remontées mécaniques	- €	120 458,86 €	-100,00%
Taxe addtionnelle aux droits de mutation	1 238 363,74 €	666 952,93 €	85,67%
Taxe sur certains terrains devenus constructibles	22 822,00 €	51 347,00 €	-55,55%
TOTAL	**1 620 150,29 €**	**1 131 092,99 €**	**43,24%**

La dotation forfaitaire – DGF – est le principal concours financier de l'Etat. Elle est en baisse continuelle. Entre 2012 et 2021 elle a baissé de 60,66%, soit, en volume, de 590 302€. Entre 2020 et 2021 elle a baissé de 5 ,99%.

Les autres produits de gestion ont diminué de 64%. En 2020 le budget communal avait bénéficié d'une avance de 200 000 € provenant de l'excédent du budget annexe du lotissement du Clos de l'aiguille verte. En 2021 il n'y a pas eu de recettes pour les secours sur pistes en raison de la fermeture du domaine skiable.

EVOLUTION DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT										Variation
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2012/202
973 211 €	947 772 €	885 278 €	733 249 €	583 141 €	480 808 €	455 365 €	428 502 €	407 320 €	382 909 €	-60,66%

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le financement des opérations d'investissement se fait grâce à 4 leviers :

- Les ressources propres (FCTVA, taxes d'urbanisme, produit des cessions…)
- L'autofinancement
- Les subventions d'investissement
- L'emprunt

Le niveau des investissements a été soutenu en 2021.

Les dépenses réelles d'équipement ont augmenté de 39,65 % entre 2020 et 2021. Elles se sont élevées à la somme de 2 246 150,67 €.

Les dépenses d'équipement comprennent : les études, les achats de terrain, les travaux, les acquisitions de biens.

Le taux de réalisation comparé aux prévisions budgétaires est de 47,60 %.

chapitre	BP 2021	CA 2021	%
Etudes, doc urba & logiciels	179107,75	177292,08	98,99%
Acquisitions de biens	885775,29	437902,22	49,44%
Travaux de bâtiment et voirie	3653622,54	1630956,37	44,64%
	4718505,58	2246150,67	**47,60%**

Deux opérations conséquentes ont impacté les dépenses d'équipement : La rénovation du plan d'eau et les études en vue de la construction d'une maison de l'enfance.

Le programme des investissements 2021 a porté sur les domaines suivants :

	Dépenses TTC
Goudronnage voirie	296 339,11 €
Accessibilité OT	300,00 €
Administratif	24 186,51 €
Etudes	114 105,81 €
Aménagement Barotière	119 768,00 €
Bat Achat Appart Coll CAV + étude Mairie	40 924,10 €
Batiments	42 927,60 €
Maison de l'Enfance	237 502,40 €
Cabaret	24 000,00 €
Cantine	5 351,00 €
Bibliothèque	3 267,73 €
Cimetière	4 949,52 €
CLSH	5 901,65 €
Culture	13 418,63 €
PK des Brons	2 160,00 €
Subvention Lycée de Cbx	3 270,60 €
Ecole publique	8 190,96 €
Effacement réseaux Génie civil	95 277,60 €
Eclairage terrain de football	32 824,80 €
Garderie les Galopins	6 031,47 €
Illuminations	5 164,72 €
Plan d'eau	452 590,69 €
Loupark	2 991,55 €
Garderie les Loupiots	3 932,36 €
MB Bike Park	33 380,25 €
Musique	46 465,60 €
Environnement	24 300,22 €
Auto	86 772,54 €
Schéma Eaux Pluviales	20 403,60 €
Police Municipale	401,00 €
Relations publiques	32 185,55 €
Sentiers	60 190,61 €
Sports et jeux	23 278,08 €
Urbanisme - PLU	14 022,00 €
Vidéoprotection	98 370,24 €
Voirie	264 273,24 €
total	**2 249 419,74 €**

ETAT DE LA DETTE

Il est rappelé que deux emprunts ont été souscrits au cours de l'année, comme prévu dans la prospective financière, pour un montant de 2 500 000€.

Au 31 décembre 2021, en intégrant ces nouveaux emprunts, l'encours de la dette s'élève à 8 622 566€.

Il était de 7 024 763,02 € au 1er janvier 2021. La bonne santé financière de la commune lui permet aujourd'hui de souscrire de nouveaux emprunts nécessaires au financement des projets structurants en cours, notamment les travaux du plan d'eau et la construction de la maison de l'enfance.

CAPACITE D'EPARGNE ET DE DESENDETTEMENT

Le ratio de capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation en totalité de son épargne brute annuelle.

	2021	2020	
RECETTES REELLES	9 226 782,69 €	8 949 658,18 €	3,00%
- DEPENSES REELLES (hors intérêts de la dette)	7 306 720,72 €	7 098 557,52 €	2,85%
EPARGNE BRUTE	**1 920 061,97 €**	**1 851 100,66 €**	**3,59%**
CAPITAL DE LA DETTE	902 830,10 €	854 119,18 €	5,40%
EPARGNE NETTE	**1 017 231,87 €**	**996 981,48 €**	**1,99%**
	2021	**2020**	
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12	8 622 565,92 €	7 024 763,02 €	18,53%
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	**4,49**	**3,79**	
	soit 4 ans et 6 mois	**soit 3 ans et 10 mois**	

Une note inférieure à 5 est un signe d'endettement faible.

Une note supérieure à 5 et inférieure à 10 est un signe d'endettement moyen.

Une note supérieure à 10 et inférieure à 15 est un signe d'endettement fort.

Compte administratif des Budgets Annexes

Budgets annexes en €uros	eau	LOTISSEMENT DU PERRET	LOTISSEMENT DU CLOS DE L'AIGUILLE VERTE	IMMEUBLE COLLECTIF DU CLOS DE L'AIGUILLE VERTE
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Recettes	844 818,28 €	552 945,75 €	12 377,59 €	10 264,50 €
- Dépenses	751 667,56 €	- 275 350,75 €	12 377,59 €	10 264,50 €
+ Résultat antérieur	89 697,78 €	1 022 226,32 €	- €	- 850,00 €
RESULTALT DE CLOTURE	**182 848,50 €**	**1 299 821,32 €**	**- €**	**- 850,00 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Recettes	642 222,30 €	275 350,75 €	- €	- €
- Dépenses	403 498,96 €	- 235 895,64 €	- €	986 028,21 €
Résultat antérieur (excédent ou déficit)	- 135 004,51 €	- 275 350,75 €	- €	730 126,09 €
RESULTAT DE CLOTURE	103 718,83 €	- 235 895,64 €	- €	- 255 902,12 €
Restes à réaliser en recettes	115 257,00 €		- €	- €
Restes à réaliser en dépenses	304 164,63 €		- €	- €
RESULTAT DE CLOTURE	**- 85 188,80 €**	**- 235 895,64 €**	**- €**	**- 255 902,12 €**
RESULTAT CUMULE	**97 659,70 €**	**1 063 925,68 €**	**- €**	**- 256 752,12 €**

BUDGET EAU

Ce budget est géré en régie. Il comprend toutes les dépenses d'entretien et d'investissement du réseau de distribution d'eau potable.

A : SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES ET RECETTES

EXPLOITATION			
Chapitres	**k€ ht**	**Chapitres**	**k€ ht**
Charges à caractère général	96	Résultat reporté	143
Charges de personnel	149	Ventes	838
Atténuation de produits	92	Quote part des subv	12
Charges de gestion courante	217	Autres produits de gestion	1
Charges financières	19	Produits exceptionnels	4
Charges exceptionnelles	6		
Dotation aux amortissements et aux provisions	147		
TOTAL DES DEPENSES	**726**	**TOTAL DES RECETTES**	**998**

B : SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS			
Chapitres	**k€ ht**	**Chapitres**	**k€ ht**
Remboursement capital de la dette	42	Excédent reporté	5
Quote part des subv	12	Excédent de fonctionnement capitalisé	69
Acquisitions de biens	58	Amortissement	144
Travaux	329	Subvention	85
Participations	4	Travaux	7
TOTAL DES DEPENSES	**445**	**TOTAL DES RECETTES**	**310**

C : ELÉMENTS DE COMPRÉHENSION

Sur l'année 2021, les tarifs ont été augmenté de 0.05€/m3. La dernière augmentation datait de 2014 pour le prix au m3. En matière de locations de compteurs, les tarifs avaient été modifiés en 2017 (passage de 75,6€/an à 100€/an pour un compteur de 15mm). L'épargne disponible (recettes réelles – dépenses réelles (hors exceptionnelles) – capital de la dette) s'élève à 243 k€. L'objectif est de remplacer 2% du réseau chaque année. Cela représente une dépense annuelle estimée à 340 k€ de travaux.

Chaque année une opération d'investissement conséquente de remplacement des canalisations est menée afin de maintenir le réseau à un bon niveau de qualité. En 2021 les travaux ont porté sur la route du Bouchet.

BUDGET LOTISSEMENT DU PERRET

Ce budget transcrit les mouvements comptables nécessaires pour lotir 8 parcelles de terrain dont 7 destinées à la vente. Au 31 décembre 2021, 5 parcelles ont été vendues, les deux dernières sont sous compromis et seront vendues courant 2022. Une parcelle est conservée par la Commune pour de futurs investissements. L'excédent global de clôture de l'exercice 2021 est de 1 063 000€ environ. A l'issue de l'opération, il devrait être de 1 516 000€. Cette somme sera réintégrée dans le budget principal et permettra de financer les travaux de la Maison de l'enfance notamment.

BUDGET LOTISSEMENT DU CLOS DE L'AIGUILLE VERTE

Ce budget retrace les mouvements comptables nécessaires pour lotir 8 parcelles de terrain dont 7 destinées à la vente. Au 31 décembre 2021, 7 parcelles ont été vendues et 1 parcelle a été utilisée pour construire l'immeuble collectif du clos de l'Aiguille Verte.

L'excédent global de cette opération est de 210 341,59 € Une partie de cet excédent soit 200 000 € a été versé au budget communal courant 2020 et le solde a été reversé fin 2021.

BUDGET DU COLLECTIF DU CLOS DE L'AIGUILLE VERTE

Ce budget comprend les mouvements comptables liés à la construction d'un immeuble collectif de 7 appartements. Les 6 appartements ont été vendus fin 2021. Un appartement et plusieurs garages seront achetés par la Commune.